

réunion d information immobilière cite administrative du 7 octobre 2011

La Direction avait convoqué cette réunion pour faire un point sur les dégâts des eaux dans les locaux du sous-sol et pour présenter aux organisations syndicales le projet de modification de l'entrée des personnels.

Sur le premier point, photos à l'appui, FO a dénoncé le non respect des consignes de sécurité lors de l'intervention de l'entreprise chargé des travaux suite aux inondations (tri postal).

Malgré la présence d'amiante, notamment au dessus des faux plafonds, les personnels n'ont pas été évacués pendant l'intervention des ouvriers qui eux mêmes ne semblaient pas équipés correctement face au risque d'amiante.

La Direction a reconnu qu'il n'était pas normal que des collègues se soient trouvés dans les locaux lors de l'intervention de ouvriers. Par ailleurs l'entreprise sera contactée pour obtenir des explications sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'intervention notamment au regard de l'amiante.

Sur le second point, le responsable gestion cité nous a présenté le projet de la nouvelle entrée réservée aux personnels qui serait réalisée coté nord.

Pour FO la solution retenue ne semble pas être la meilleure. En effet, l'entrée des personnels se feraient à proximité de la zone de manutention et de déchargement, avec les risques d'accidents que cela comporte.

L'entrée des personnels par l'arrière du bâtiment nous apparaît plus appropriée.

Bien que sensible aux remarques de FO sur la sécurité des agents, la Direction semble avant tout soucieuse du coût des travaux, ce qui motive l'option retenue.

Les représentants FO ont ensuite évoqué plusieurs problèmes concernant les locaux du sous-sol:

- le chariot élévateur non conforme et utilisé par des personnels non autorisés.
- La rampe de déchargement présentant d'importantes dégradations rendant son utilisation dangereuse
- zone d'utilisation du chariot encombrée
- amiante apparente et dégradé sur une poutre
- l'évacuation d'un urinoir directement dans le circuit des eaux pluviales

La Direction s'est saisie de ces questions. Le point sera fait à la prochaine réunion.

Enfin, lors des discussions, la Direction a admis qu'il restait de l'amiante en tour A.

FO-DGFIP 33
05 56 24 81 53

